

Séance publique du 2 mai 2007

Délibération n° 2007-4106

commission principale : développement économique

objet : **Attribution de subventions à des associations de solidarité internationale : Bioforce, Triangle génération humanitaire, Lyon-Bobo Dioulasso, Groupement des retraités éducateurs sans frontières (Gref)**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 avril 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La solidarité internationale est un des secteurs très actifs de l'agglomération lyonnaise dans lequel sa population est très engagée. La métropole lyonnaise a été et demeure le berceau d'initiatives d'actions de solidarité internationale dont la notoriété n'est plus à démontrer. L'humanisme des fondateurs des organisations porteuses de projets, la générosité et l'engagement des dirigeants et de leurs animateurs, la gestion rigoureuse et le véritable professionnalisme qui les anime, leur permettent de s'inscrire dans la durée tout en respectant l'esprit et la pensée qui ont été à l'origine de la création de ces associations.

Grâce à leur notoriété, à leur réputation tant au niveau national qu'international, ces associations participent au rayonnement de l'agglomération lyonnaise, au renforcement de ses fonctions métropolitaines, à la création d'emplois sur le territoire lyonnais mais également hors des frontières, au développement de fonctions de formation et de recherche, à l'activité de plates-formes logistiques, etc. Elles ont su former des réseaux de militants et de sympathisants irriguant de manière efficace la société civile, contribuant ainsi à l'éducation du plus grand nombre à la solidarité internationale et au développement durable.

Afin de permettre à ces associations de poursuivre leurs efforts en matière de solidarité internationale, la Communauté urbaine est sollicitée pour apporter un soutien financier aux associations suivantes :

- *Bioforce*

Cette école de formation de logisticiens polyvalents a été initiée par le docteur Charles Mérieux, en 1983, à la suite de la vaccination de masse qu'il avait su réaliser au Brésil pour juguler une épidémie de méningite.

Bioforce a mis en place une formation originale de logisticiens professionnels, capables d'intervenir en milieux difficiles, pour diverses opérations à caractère sanitaire ou humanitaire, installée aux Minguettes, à Vénissieux, depuis les années 1990. Le déménagement de Bioforce dans un nouveau bâtiment, quartier de la Darnaise à Vénissieux, inauguré le 10 janvier 2007, a été un temps fort pour l'association.

L'association a pour objectif d'accroître par l'orientation et le développement des compétences des acteurs la pertinence des actions de solidarité et de santé publique notamment dans les domaines suivants :

- la formation et la préparation des personnes appelées à conduire les actions de solidarité et de soutien à la santé publique au bénéfice du développement,

- la formation et la préparation des personnes devant faire face à des situations précaires ou de crises, quels que soient les pays,

- l'orientation et le conseil au bénéfice des acteurs de la solidarité internationale et de toute personne ou organisme confronté à des situations précaires ou de crise, l'animation ou la coordination de projets de développement ou d'insertion,

- le conseil et l'assistance d'autres centres ou formules de formation poursuivant des objectifs similaires,

- la mise à disposition de personnel formé pour des missions de solidarité internationale,
- toute activité qui de manière directe ou indirecte, favorise ou contribue aux objectifs ci-dessus.

Pour pouvoir répondre à l'ensemble de ces objectifs, Bioforce emploie 40 agents permanents et peut mettre à disposition des diverses structures 60 intervenants.

Les projets 2007 :

La mise en place d'un partenariat avec le centre Muraz à Bobo Dioulasso. Ce partenariat a pour objectif d'ancrer et de pérenniser des sessions de formation au Burkina-Faso et pour les professionnels de la santé des pays africains de la zone sub-saharienne, la mise en place d'un centre d'expertise en logistique de santé. Ainsi Bioforce étend son activité en matière d'expertise.

Dans le cadre des actions menées par Bioforce, la Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 20 000 € pour 2007 et de 15 000 € pour 2006 au titre d'une régularisation qui n'avait pu être faite en temps voulu pour des raisons administratives.

- *Association Triangle génération humanitaire*

Triangle génération humanitaire est une organisation de solidarité internationale créée en 1994. Elle apporte des réponses concrètes à des situations inacceptables de population en détresse ou en souffrance. Elle participe à la lutte contre la pauvreté et conjugue ses efforts pour faciliter l'intégration sociale. Elle apporte son soutien à des groupes de personnes victimes de conflits, de catastrophes naturelles ou tout type de situations les plongeant dans un état de précarité. Ses interventions se caractérisent par une approche globale de l'aide humanitaire intégrant l'urgence et le développement.

Dans des conditions difficiles, Triangle est intervenu, notamment au Rwanda en 1994, au Kosovo en 1999, en Serbie et au Yémen en 2001, en Algérie en 2003 suite à un tremblement de terre, en Irak et au Soudan en 2004 puis en Asie du sud-est après le tsunami et plus récemment en 2006, lors des inondations dans le sud-ouest de l'Algérie, pour apporter une aide à la population sahraouie, exilée depuis près de 30 ans dans cette partie du monde.

Cela fait treize ans que l'association Triangle, basée à Lyon, poursuit ses activités polyvalentes en associant toujours aide humanitaire ou d'urgence et projets de développement pour permettre aux populations aidées de se subvenir à elles-mêmes. Pour mener à bien ses projets, Triangle s'appuie sur de nombreux partenaires institutionnels (Union européenne, organismes dépendant des Nations Unies, ministère des affaires étrangères, région Rhône-Alpes, coopération suisse, etc.) et des partenaires privés (cotisations des membres). Elle trouve des ressources propres en organisant des vide-greniers qui participent à l'animation locale et à la sensibilisation à la solidarité et au développement. Outre ses salariés permanents, elle emploie des volontaires expatriés et des salariés locaux sur les différents sites d'intervention.

Afin qu'elle puisse mener à bien ses actions de solidarité internationale et poursuivre les projets de développement mis en place, il est proposé d'allouer à Triangle génération humanitaire, une subvention de 6 000 € au titre de l'année 2007.

- *Association Lyon-Bobo Dioulasso*

Bobo Dioulasso est la deuxième ville du Burkina Faso qui est l'un des pays les plus pauvres du monde. L'association Lyon-Bobo Dioulasso a été créée pour aider les enfants et les femmes du Burkina-Faso.

Les trois objectifs de cette association sont :

- investir pour créer des écoles, des crèches, des centres d'accueil pour les orphelins, les enfants des rues,
- parrainer des enfants ou des jeunes pour qu'ils puissent aller à la crèche, à l'école, au collège,
- contribuer à toute action pour lutter contre la misère et les maladies, promouvoir l'éducation, la santé, l'hygiène.

Pour réaliser ces objectifs, l'association sélectionne chaque année quelques projets en fonction de leur intérêt humanitaire et de la présence sur place de personnes compétentes pour assurer leur encadrement et leur réussite.

Le projet retenu pour 2007 est la construction d'une crèche et d'une école maternelle qui viendront compléter le dispositif de la pouponnière créée en 1997 pour les enfants de 2 jours à 2 ans (tous orphelins de mère). Le coût de cet investissement s'élève à environ 128 000 €.

- la crèche : un bâtiment qui accueillera en priorité les petits orphelins qui sortent de la pouponnière ainsi que les enfants du quartier,
- la maternelle : un bâtiment avec 3 classes qui recevra les enfants du quartier et les orphelins jusqu'à 6 ans.

Le fonctionnement de ce nouveau dispositif sera assuré par une directrice formée à Ouagadougou dans une école maternelle similaire. Des institutrices et des aides maternelles s'occupent des enfants.

Pour réaliser ce projet et permettre à ces jeunes enfants d'acquérir une formation plus solide qui favorisera leur implantation dans un environnement difficile, il est proposé d'allouer à l'association Lyon-Bobo Dioulasso une subvention de 3 000 € en vue de la construction de deux bâtiments ayant vocation à accueillir une crèche et une école maternelle de 3 classes.

- *Groupement des retraités éducateurs sans frontières (GREF)*

L'Arménie a une tradition pluri-séculaire de francophilie qui n'a fait que s'accroître du fait de l'accueil massif d'exilés en France au cours du 20^e siècle et de la présence, dans notre pays, d'une communauté importante notamment dans l'agglomération lyonnaise. Mais la place du français dans le système d'enseignement arménien s'est vu peu à peu marginalisée pour laisser place à l'enseignement du russe et de l'anglo-américain.

L'objectif que s'est fixé le GREF en accord avec la société arménienne d'aujourd'hui est de promouvoir et de restaurer l'image de la langue française comme langue utile pour l'accès à l'excellence contemporaine en matière technique, scientifique, économique et de communication internationale. Cet objectif complète la création de l'université française en Arménie qui diffuse des enseignements de droit, de gestion, de commerce, tournés vers la création et le développement d'entreprises, ou encore celle du lycée professionnel qui bénéficie de la précieuse expérience de la société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR).

Néanmoins, des difficultés d'ordre économique menacent le système mis en place. Ainsi, le nombre des élèves dans les classes bilingues a diminué, l'enseignement en français de certaines disciplines scientifiques n'a plus cours dans toutes les écoles, le recrutement des professeurs est devenu plus difficile. Les responsables arméniens du système d'éducation, l'Alliance française, les services français de coopération et d'action culturelle ont souhaité que des actions spécifiques soient menées pour maintenir le nombre de classes bilingues et améliorer la qualité pédagogique. Un programme a été mis en place sur trois ans avec les moyens humains du Groupement des retraités éducateurs sans frontières (GREF).

Le GREF est déjà intervenu en Arménie entre 1996 et 2000. Il jouit d'une compétence reconnue en analyse de systèmes éducatifs, de conseil en formation et généralement en ingénierie éducative. Il est proposé d'organiser deux sessions par an entre l'automne 2005 et le printemps 2008.

Le programme et le budget :

- actualiser les connaissances des enseignants des classes bilingues en matière pédagogique et développer leur pratique de méthode active,
- améliorer les pratiques de contrôle des connaissances et des performances des élèves ainsi que de l'évaluation de leur propre efficacité.

Le budget des interventions en Arménie faites par le Gref s'est élevé à 39 700 € pour 2006. Un budget identique est prévu pour 2007.

La promotion de la langue française en Arménie nécessite que le Gref puisse poursuivre ses actions en collaboration avec les différents partenaires institutionnels. La Communauté urbaine est donc sollicitée pour 2006 et pour 2007 à hauteur de 3 000 € chaque année ;

Vu ledit dossier

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Accorde une subvention de :

- 15 000 € au titre de l'année 2006 et 20 000 € au titre de l'année 2007 à l'association Bioforce;
- 6 000 € au titre de l'année 2007 à l'association Triangle génération humanitaire,
- 3 000 € au titre de l'année 2007 à l'association Lyon-Bobo Dioulasso,
- 6 000 € au titre des années 2006 et 2007 au Groupement des retraités éducateurs sans frontières.

2° - Les dépenses qui en résulteront sont imputées au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100 - compte 657 480 - ligne de gestion 021 662.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,